

## Le RDV de la commande publique

Un moment de rencontre privilégié entre acheteurs et fournisseurs

**Cible : administrations et entreprises concernées par les marchés publics.**

- Approfondissez vos connaissances grâce à une **formation complète et interactive.**
- Faites le point sur **les évolutions réglementaires et l'actualité jurisprudentielle** des marchés publics.

Comprendre l'origine des textes permet de mieux les appliquer dans la pratique.

De nombreux témoignages et cas pratiques pour vous aider à améliorer votre stratégie d'achat ou de vente selon le cas.

**Pourquoi participer à cette journée ?**

- Partager des expériences de marchés publics que l'on soit Acheteur ou Fournisseur
- Aborder et résoudre les problématiques rencontrées par les deux parties
- Suivre une formation « à la carte » adaptée à vos besoins
- Favoriser les échanges, nouer des contacts commerciaux et des relations professionnelles durables



# PROGRAMME A LA CARTE

## SALLE PLENIERE

Formation d'actualité

|               |  |
|---------------|--|
| 09.00 - 11.00 | <p><b>“Dernières évolutions et mises à jour du code des marchés publics - Panorama des grandes étapes de ces dernières années, nouveautés réglementaires et évolutions à venir.”</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cartographie de l'évolution générale du code au fil des réformes depuis 2001</li> <li>- Grands changements significatifs depuis 2006 (nouveaux CCAG, Démat, seuils, ...)</li> <li>- Les projets de réformes actuellement en cours</li> <li>- Impact de ces changements sur la pratique des marchés publics et les conséquences (bonnes ou mauvaises) qui pourraient s'en suivre</li> </ul> <p>Formation animée par <b>M. Azdine Ayad</b>, Directeur de la Commande publique à la <b>Mairie de Saint Denis</b>.</p> |
|---------------|--|

### Echanges, questions-réponses et PAUSE (30 MIN)

|                 | SALLE 1<br>Dématérialisation  | SALLE 2<br>Témoignages - retour d'expériences   | SALLE 3<br>Juridique  |
|-----------------|---|---|---|
| 11.30 - 12.30 * | <p><b>“2012: derniers réglages pour la dématérialisation des marchés publics?”</b></p> <p>Vivre la dématérialisation sans la subir. Bilan actuel et nouvelles obligations à venir.</p> <p>Session animée par :<br/><b>Me Dominique Damo</b>, cabinet <b>JurisDemat</b>, (droit public des TIC).<br/>Auteur des fiches pratiques dédiées à la dématérialisation dans « Pilotez vos marchés publics » (éd. Weka Fév. 2011).</p> | <p><b>“Processus d'évaluation des offres et d'attribution à la Commission Européenne”</b></p> <p>Mode de fonctionnement interne sous les seuils européens - Evaluation des offres: critères d'exclusion, de sélection et d'attribution.</p> <p>Session animée par :<br/><b>M. François Casana - Commission Européenne</b> DG Environnement.</p> | <p><b>“Etat des lieux et analyse comparative des marchés publics en France et en Belgique”</b></p> <p>Alors qu'on tend vers une harmonisation calquée sur les Directives européennes.</p> <p>Session animée par :<br/><b>Mme Kristen Voglaire</b>, Senior consultant <b>EBP Belgium</b> et <b>M. Michaël Perez</b>, Senior consultant <b>MP France</b>.</p> |

### APERITIF ET DEJEUNER D'ECHANGE

|                 |   |  |  |
|-----------------|---|--|--|
| 14.30 - 15.30 * | <p><b>“Un exemple de dématérialisation réussie”</b></p> <p>Pourquoi s'engager et comment évoluer vers la dématérialisation? Exemples concrets et ambitions pour demain.</p> <p>Session animée par :<br/><b>M. Régis Courroy - Vosgelis</b> (OPAC des Vosges).</p> | <p><b>“La démarche achat mise en place par la Ville de Lyon depuis l'énoncé du besoin jusqu'au suivi d'exécution”</b></p> <p>Cartographie des processus d'achat, étape par étape.</p> <p>Session présentée par :<br/><b>M. David Niwczynski</b>, Responsable du pôle Achat de la <b>Ville de Lyon</b>.</p> | <p><b>“Zoom sur les toutes dernières jurisprudences qui impactent la pratique des marchés publics”</b></p> <p>Conseils et astuces pour éviter les contentieux inutiles.</p> <p>Session animée par :<br/><b>Me Sébastien Palmier</b>, avocat spécialiste en Droit Public, spécialisé en marchés publics et délégations de service public.</p> |
|-----------------|---|--|--|

### Echanges, questions-réponses et PAUSE (30 MIN)

|                 |  |   |   |
|-----------------|--|---|---|
| 16.00 - 17.00 * | <p><b>“Place de marché interministérielle, la plateforme de dématérialisation de l'Etat.”</b></p> <p>La PMI regroupe les consultations de tous les Ministères, les services du Premier Ministre, la Présidence de la République et le Réseau des CCI.</p> <p>Session animée par :<br/><b>M. Gérard Roulland</b>, Responsable des Systèmes d'information du <b>Service Achat de L'Etat (SAE)</b>.</p> | <p><b>“Mauvaise définition des besoins, un risque mais pas une fatalité”</b></p> <p>Exemple de mauvaise définition du besoin - Pourquoi travailler en mode projet? - La place du budget dans le besoin - Définir une organisation permettant d'identifier qui valide le besoin (méthode ICAR).</p> <p>Session animée par :<br/><b>M. Azdine Ayad</b>, Directeur de la Commande Publique de la <b>Mairie de Saint-Denis</b>.</p> | <p><b>“La carte achat, un moyen de paiement pratique et un outil de rationalisation”</b></p> <p>Pour une délégation de paiement sécurisée et contrôlée et une diminution des coûts de traitement.</p> <p>Session animée par :<br/><b>Mme Solange Ligeret</b>, Secrétaire Générale de l'<b>APECA</b> et<br/><b>M. Cyril Poignard</b>, Directeur départemental du Trésor, <b>DGFIP</b>.</p> |
|-----------------|--|---|---|

\* Faites votre choix parmi 3 sessions pour chaque tranche horaire

# INFORMATIONS PRATIQUES

## Responsable de la formation

Isabelle Salvador

Tél : 01 70 06 98 88

isa@mpfrance.fr

MPF – Département formations

19, Bd. Malesherbes – 75008 Paris

## Inscriptions

Par fax au 01 77 75 89 69

Par mail : formation@mpfrance.fr

## Participation

Tarif par personne : 550 euros HT

(TVA : 19.6%)

Ce tarif comprend le déjeuner, les rafraîchissements et les supports pédagogiques.

## Date et lieu

Le mardi 21 juin 2011

de 08h30 à 17h00

Holiday Inn Paris La Villette

216, Av. Jean Jaurès – 75019 PARIS

Métro : ligne 5, station Porte de Pantin

## Informations prise en charge

- N° SIRET : 439 214 925 00026
- APE : 7022 Z
- N° Existence : 11 754 55 727 5

## Annulations

Jusqu'à 4 semaines précédant la date de l'événement, vous pouvez annuler votre participation par écrit sans frais. Si votre demande d'annulation nous parvient entre 4 et 2 semaines précédant la date de l'événement, 50 % du montant total de participation vous sera facturé. Si votre demande nous parvient dans les 2 semaines précédant l'événement, le coût total de participation sera dû. Vous pouvez vous faire remplacer à tout moment sans frais.

## Conditions générales de vente

Remplir ce bulletin vaut acceptation de nos CDV disponibles sur notre site [www.rdv-marchespublics.fr](http://www.rdv-marchespublics.fr) ou envoyées sur simple demande.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.

# formulaire d'inscription

## Coordonnées

Administration / Société : .....

M. / Mme. (contact) : .....

Fonction : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... Fax : .....

Email : .....

## Facturation

(à compléter si différente)

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Numéro de Siret : .....

## Je souhaite inscrire :

M. / Mme. (Participant) : .....  
au rendez-vous public/privé des marchés publics - Paris 21 juin 2011

## Choix du programme

(à compléter impérativement sur base du programme en page 2)

### 9h00 - 11h00

SALLE PLENIERE : Formation d'actualité

### 11h30 - 12h30

- SALLE 1 : Dématérialisation
- SALLE 2 : Témoignages - retour d'expériences
- SALLE 3 : Juridique

### 14h30 - 15h30

- SALLE 1 : Dématérialisation
- SALLE 2 : Témoignages - retour d'expériences
- SALLE 3 : Juridique

### 16h00 - 17h00

- SALLE 1 : Dématérialisation
- SALLE 2 : Témoignages - retour d'expériences
- SALLE 3 : Juridique

## Date et Signature

...../...../.....